13e Année - N° 14 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 7 Avril 1923



Avis important

La Pellicule "**ASTRA**" Positive est en vente et les commandes exécutées à lettre lue.

Prière de demander des échantillons au bureau provisoire, **14, rue Ernest-Renan, Paris** (XVe). Ceux-ci sont délivrés gratuitement aux maisons en faisant la demande.

Livraison sans retard et consigne formelle "**Pas de hausse**".



Troisième Épisode : LE GUET-APENS

ÉDITION DU 11 MAI

RISQUETOUT

Grand film d'Aventures en 10 Épisodes

Interprété par l'intrépide

CH. HUTCHISON



FILM C. D.



Exclusivité

Gaumont

Publié par la collection des GRANDS ROMANS CINÉMA en un volume complet illustré par le film, à 2 fr. 75 (Edition J. Férenczi et Fils)

13e Année - N° 14 Le Numéro : 1 fr. 50 ; par poste : 1 fr. 65 7 Avril 1923

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE
ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :	Directeur CH. LE FRAPER	TELEPHONE
FRANCE Un an . . . . 25 fr.	Rédaction et Administration :	
ÉTRANGER Un an . . . . 50 fr.	28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)	Direction : NORD 56-33

A Monsieur Oscar Dufrenne,
En Souvenir de nos cordiales relations !

Ah ! le Nu, le Nu !
Rien n'est plus connu !
Et toujours le nu
Semble être inconnu ! !

LE NU !

par Henri CHAPELLE

Jamais question n'aura fait couler plus d'encre que le *Nu !* Et n'est-ce pas, en vérité, très compréhensible ? Quelles délices, en effet, n'éprouve-t-on pas à la seule pensée de *s'étendre longuement sur un tel sujet !* Cependant, ne serait-il pas plus souverainement humain de s'occuper des *Va-nu-pieds*... mais ceux-ci peuvent aller se *faire voir !* on ne les regardera jamais. *La ligue contre la licence des rues* ne s'en occupera guère ! La cause en est depuis longtemps entendue ! Tandis que celle du *Nu !*... non pas du *Nu* d'Apollon mais du *Nu* de Vénus... c'est une autre paire de jambes. La question est de haute actualité. Aussi en apprenant, car je n'ai pas vu ces exhibitions, que les théâtres se mettaient sur le pied de nous présenter des personnes toutes nues, je me suis fait un raisonnement tout contraire à celui des magistrats qui sont chargés de réprimer ces scènes licencieuses.

Je me suis dit :

— Tiens ! nous allons donc revenir à la vertu, à l'innocence du premier âge, au mépris des voluptés d'une civilisation tellement avancée, qu'elle en est rancie !

Et, en effet, pourquoi a-t-on inventé le vêtement ? Ce n'est pas comme certains le croient, pour nous tenir chaud, car les premières feuilles de vigne et les premières peaux d'animaux ont été employées dans les pays chéris du soleil. Ce n'est pas non plus pour protéger la morale. C'est, permettez-moi de vous le dévoiler, pour tout le contraire. La pudeur est l'invention la plus ingénieuse qu'on ait pu trouver pour exciter le plaisir.

Je ne crois même pas trop m'avancer en disant que le meilleur moyen pour ramener la sagesse dans nos mœurs serait de nous faire tous promener dépourvus de tout costume. Supposez un instant que la baguette d'une fée pour les hommes ! et celle d'un magicien pour les dames ! O, ma chère ! quelle baguette ! — déshabillent subitement tous les passants du boulevard !...

O, ma pauvre Dorine, comme ton vers serait à sa place, et combien peu attirant serait le spectacle !

Cela est si vrai qu'il n'y a pas de gens d'une conduite plus convenable que certains peuples de l'Asie et de l'Afrique. Toute indécence leur est inconnue. Dernièrement, un opérateur cinégraphique qui a beaucoup voyagé, nous régalait de projections qui nous montraient sur le vif différentes tribus et le sous-titre disait : " *La corruption n'a commencé que chez celles à qui nous avons appris à se vêtir !* " Et on ose dire que le Cinéma, lui aussi, est immoral !

C'est ainsi qu'Adam et Eve, dès qu'ils songèrent à faire la noce, cherchèrent d'abord à se cacher.

Pour une fois que le théâtre s'avisait de devenir moralisateur, il n'a vraiment pas de chance. Je le comprends, d'ailleurs. Les hommes sont trop friands d'amusement pour qu'on les désabuse en leur montrant que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Pourtant la chandelle... celle qui brûle et à laquelle nul n'a encore fait la moindre allusion est justement celle qui tout d'abord doit éclairer les magistrats pour qui le droit prime le fait. Comment, en effet, ne pas être surpris qu'après des semaines et des semaines de représentations, la Justice puisse informer contre des femmes nues, légèrement émues, obligées de déclarer leur état civil et de montrer, ce qu'elles n'avaient plus qu'à montrer... tous leurs papiers !

Qu'à la répétition générale, les membres les plus pudibonds de la Ligue contre la licence des rues... qui, en l'espèce, se trouve être sur scène ! — demandent à châtier certains passages plus ou moins risqués, à la rigueur et contrairement à ce que j'ai exprimé ci-dessus, cela pourrait encore s'admettre ! mais qu'après la tolérance on exige la condamnation d'artistes qui n'y sont pour rien ! Voilà ce qu'on ne peut guère admettre ! *Adhuc sub judice lis est.*

En dehors même de ces préceptes d'équité, si nous tenons compte du problème de la natalité qui reste à résoudre et qui hante nos gouvernants, ne devrait-on pas, sinon provoquer mais tout au moins laisser libre cours à tout ce qui peut inciter aux rapprochements prolifiques des sexes ?

Je l'ai dit souvent, nous ne cessons de voguer en plein non-sens.

Henri CHAPELLE.

Expliquons-nous

Il m'arrive une chose assez amusante : Dans le *Courrier Cinématographique* du 3 mars, j'ai relevé les erreurs, les injures et les accusations d'un journaliste écrivant dans un corporatif dont il est le rédacteur en chef, contre l'opinion du Syndicat National dans l'affaire des Taxes.

Chose extraordinaire : c'est un autre journaliste, également rédacteur en chef d'un journal écranesque, qui éprouve le besoin de se sentir... mouché.

Mon Dieu ! faut-il qu'il estime en avoir besoin !

Du haut de ma chaire vermoulue (?) ô ma chaire ! je lui ai décerné, paraît-il, des fleurs, des lys et des branches ; mais, hélas ! ô Verlaine ! je ne t'ai point imité en lui donnant mon cœur qui ne bat pas pour sa cause.

Sans doute, mon offrande horticole n'était point de même nature que celle dont il a l'habitude de recouvrir le président du Syndicat National ; nos fleurs ne poussent pas dans le même terreau.

C'est peut-être, du même au pareil, mais sûrement pas du pareil au même.

Il en est de ceci comme du projet Taurines, amendé par son Syndicat, en père putatif *(sic)*. Je ne le reconnais pas pour un fils. Mais je dois ajouter que si ce fils devenu *bâtard*, par la grâce du Syndicat Français et de certaines gens qui n'ont rien à faire dans l'exploitation cinématographique que sucer son lait ; si ce premier fils, que nous avions conçu et adopté ensemble, à Strasbourg, avait des chances d'être adopté également par le Parlement tout entier débarrassé des langes du pourcentage, il n'est pas un directeur de France qui ne soit prêt, de nouveau, à lui ouvrir ses bras.

Mais, en sommes-nous là ? Il ne nous semble point, et c'est pourquoi nous nous contentons, momentanément, de ce qui nous est acquis par le vote de la Chambre.

Quant à l'augure dont je réfutais les arguments spécieux, il ne veut pas discuter, parce que, paraît-il, mon bas état d'esprit ne le lui permet pas.

Mon Dieu ! que le sien est donc supérieur !

Il déplace la question des détaxes primitivement votées pour le soulagement de l'exploitation, et essaie de l'accaparer au profit du film français, qui n'a rien à voir à cela.

Et le journaliste de jouer d'une corde délicate : le patriotisme essayant de jeter sur les opposants une suspicion d'internationalisme odieux.

La question est tout autre : il s'agit de savoir si la petite et la moyenne exploitation, c'est-à-dire la masse, aura la possibilité de vivre, afin de faire subsister, en vivant, ce film français qui ne peut pas exister sans elle, car on aura beau nous jeter à la face les premières et secondes semaines des Palaces Parisiens, ce sont les semaines qui suivent, jusqu'à extinction de la perforation, qui permettent à la location d'espérer un bénéfice.

Toutes les erreurs de conception, de quelque projet qu'il s'agisse, viennent de ce que, en tout, Paris sert de base d'établissement.

Toutes les erreurs de discussion viennent de ce que Paris et ses palaces mènent la discussion.

Et, cependant, Paris représente à peine le dixième de l'exploitation totale !

Toutes les déceptions ont aussi pour cause le fait que des journalistes, ignorant tout des difficultés multiples des exploitations de Province, tranchent dans le vif et essaient de faire adopter des dispositions désastreuses pour les seuls intéressés.

Car, enfin, il faut le dire, ce n'est pas un pourcentage, obligatoire ou non, du film français, qui fera sortir les populations casanières de province, lorsqu'elles veulent rester chez elles, et les empêchera d'aller se promener quand un rayon de soleil paraît !

Il ne faut pas se leurrer : en province, le budget

des distractions est limité ; le nombre des clients est réduit à une proportion donnée, et ce sont presque toujours les mêmes que nous voyons dans nos salles, quelle que soit la « nationalité » de notre programme.

Si le journaliste auquel je fais allusion, le désire, je lui citerai, avec preuves à l'appui, des exemples où des films français réputés, à grand renfort de réclame, n'ont pas donné 50 francs de recettes de plus que d'autres, tout en coûtant beaucoup plus à l'exploitant.

Il faut un dosage dans l'établissement d'un spectacle, un système de compensations, sans lesquels une exploitation ne peut pas vivre.

De cela, l'exploitant est seul juge, parce que ses intérêts, d'abord, sont en jeu, et que, de sa prospérité, dépend l'équilibre de la cinématographie tout entière.

Le jour où les petites exploitations et les moyennes auront disparu, il y aura de sérieux « trous » dans la profession, parce que, dans le chef-lieu de canton de 5 à 10.000 habitants..., dans la petite ville de 10 à 20.000 habitants, je mets au défi un palace de vivre, ou de s'installer, à cause du prix de revient de l'exploitation et de la construction.

Or, ce n'est qu'en laissant l'exploitant libre de choisir ses films, sans lui présenter ce miroir de « surdétaxe », qui est un leurre, que la petite et la moyenne exploitation vivront.

Est-ce à dire que nous boycottons, pour cela la production française ? Jamais ! Il n'est pas un seul de nous qui ne prenne le film français, quand il est bon, car ce film est celui qui convient le mieux à notre clientèle.

Pourquoi faut-il que très souvent, il ne réponde pas, au point de vue rendement, à la publicité qui est faite autour de lui ? Et cependant, même à prix sensiblement supérieur au film étranger, nous le préférons et le « programmons ».

Mais, nous nous opposons de toutes nos forces à ce qu'une prime de détaxe vienne en faire monter le prix à des conditions telles qu'il serait inabordable pour nous, et absorberait bien au delà de la détaxe qu'il occasionnerait.

De cela, il est bien facile de fournir la preuve.

Supposons un établissement de province de 4 à 500 places, ouvert deux jours par semaine (c'est la majorité des cas).

Cet établissement fait une moyenne de recettes de 1.800 francs.

Il paie, actuellement, le cas est fréquent, 10 % Etat ; 10 % Pauvres ; 5 % de Municipale, soit, sur sa recette de 1.800 francs, 360 francs de taxes et de droits.

Avec le projet Taurines — auteurs de films, il paiera, s'il passe les 30 % de films français, 72 fr. 60 de moins.

A l'heure actuelle, où un effort assez grand a permis l'éclosion d'un nombre respectable de films français, cet exploitant trouve quelques programmes à 300 francs, en film français, de la 10e à la 20e semaine.

Vienne cette loi, et par suite de la surenchère, il paiera, nous en sommes absolument persuadés, ses programmes 300 ou 375 au moins.

Quel sera son avantage ?

Calculons un peu : l'amendement Barthe lui accorde 47 fr. d'abattement ; le film français lui en accorde 25 de plus, mais lui coûte 75 fr. plus cher qu'auparavant.

L'exploitant n'a donc aucun profit et se voit même indirectement surtaxé.

Qu'on n'aille pas objecter qu'il en sera autrement, car la situation pourra être pire encore.

Il n'est pas un commerce où la marchandise subisse des prix plus élastiques et où la surenchère soit davantage pratiquée en plus de la concurrence.

Dans les grandes villes, ce sera peut-être encore plus accentué. Pouvons-nous accepter cette hypothèse ?

Non ! Le pourcentage est un trompe-l'œil, qu'il est possible de faire miroiter aux regards des non-initiés; mais, pas un directeur sérieux et connaissant bien son affaire ne peut l'admettre.

Il faut que le commerce du film obtienne sa liberté entière et... l'égalité.

Cherchez par ailleurs la protection du film français ; ayez avec les pays importateurs de pellicule, la politique de la réciprocité ; créez, si vous le voulez, une surtaxe à la censure sur le film étranger ; mais, ne touchez pas à la détaxe, si nécessaire à l'existence de la petite et de la moyenne exploitation.

C'est, avant tout, pour lui permettre de vivre qu'on a voté cette détaxe.

N'achevez pas de la tuer, au nom du film français, qui en mourrait avec elle ! !

MAURICE BRIMBAL.
Directeur de l'Apollo, Châteauroux.

Bulletin National.

Quelques Chiffres

Rien ne vaut les chiffres pour éclairer une situation. C'est pourquoi nous publions ci-dessous les tableaux des taxes que paie actuellement un directeur de cinéma et de celles qu'il paierait suivant les divers projets envisagés. Il sera de cette façon plus facile de comparer les avantages ou les inconvénients que les projets peuvent comporter.

Avec le tarif mis en vigueur par la loi du 25 juin 1920, l'Etat prélève sur les Cinémas :

10 %	jusqu'à 15.000 fr.	de recettes	mensuelles
15 %	de 15.001 à 50.000 »	»	»
20 %	de 50.001 à 100.000 »	»	»
25 %	au-dessus de 100.000 »	»	»

L'amendement Barthe incorporé dans la loi de Finances, accepté par M. de Lasteyrie et voté à la presque unanimité de la Chambre, réduit les taxes de la façon suivante :

6 %	jusqu'à 15.000	francs
10 %	de 15.001 à 30.000	»
15 %	de 30.001 à 50.000	»
20 %	de 50.001 à 100.000	»
25 %	au-dessus de 100.000	»

Ce tarif nous l'acceptons, mais avec la réduction de 50 % pour les établissements de province, ainsi que l'ont décidé à l'unanimité au Congrès de Strasbourg les Syndicats parisiens aussi bien que les groupements provinciaux.

D'ailleurs lorsque la province aura obtenu cette réduction, elle sera à égalité avec Paris qui ne connaît pas les taxes municipales.

Les cinémas des départements seront alors taxés à :

3 %	jusqu'à	15.000
5 %	de 15.001 à	30.000
7 1/2 %	de 30.001 à	50.000
10 1/2 %	de 50.001 à	100.000
12 1/2 %	au-dessus de	100.000

Le projet proposé par les organisations parisiennes et qui est basé sur l'obligation de passer dans les programmes un minimum de 25 % de films français, alors que la production totale des maisons françaises, « navets » compris atteint à peine 17 % est beaucoup moins avantageux, ainsi qu'on va le voir :

4 % jusqu'à 10.000 fr....	2 % de bénéfice sur le projet Barthe.
6 % de 10.001 à 25.000 fr..	pas de bénéfice de 10 à 15.000 4 % de 15.000 à 25.000.
10 % de 25.001 à 50.000 fr.	pas de bénéfice de 25 à 30.000 5 % de 30 à 50.000.
15 % de 50.001 à 100.000 fr.	5 % de bénéfice.
20 % au-dessus de 100.000 fr.	5 % de bénéfice.

On le voit ce projet est mal établi puisque toutes les catégories ne bénéficient pas d'un égal pourcentage et qu'au surplus, sur certains paliers, il n'accorde aucun bénéfice à ceux qui passent 25 % de films français.

En outre, ce projet entraînerait pour les directeurs de Cinéma, une nouvelle inquisition du Fisc dans leurs affaires. Nous estimons que celles qui nous sont actuellemeni imposées sont déjà suffisantes.

Enfin ce même projet compromettrait irrémédiablement nos justes revendications, cette détaxe de 50 % pour les établissements de province, que certains de ceux qui l'ont votée seraient heureux de voir enterrée.

Bulletin de la Fédération des Spectacles du Sud-Est.

Le " Courrier " à Marseille

Nous sommes heureux de pouvoir porter à la connaissance des lecteurs du *Courrier* le procès-verbal suivant, rédigé par les loueurs de films de Marseille, à l'issue de la réunion tenue le 22 mars et tendant à la prise de toutes mesures utiles pour combattre les agissements du cinéphobe et féodal préfet du Var, M. Barnier, qui censure la censure gouvernementale avec le tact et la désinvolture que l'on sait.

C'est bien cela. Il faut, sans plus tarder, organiser sérieusement la lutte pour la juste cause et faire appel au Conseil d'Etat, car il est inadmissible que le Cinéma — et c'est son existence qui est en jeu, ici — demeure plus longtemps sous la férule de fonctionnaires fantaistes et capricieux.

Réunion du 22 Mars

Avec les délégués des exploitants du Var et de leur avocat-conseil, étaient présents : MM. les représentants des maisons Aubert, Cinéa, Eclipse, Erka. Fox, Gaumont, Guidi, Guy Maïa, Harry, Méric-Midi Location (Giraud et Rachet), Pathé, Paramount, Petit, Vitagraph, Phocéa, Reynaud et Grandey (Agence générale et Union Eclair), Universal.

L'ordre du jour comportait la question suivante : Réception et audition de la délégation toulonnaise des exploitants du Var, au sujet des mesures prises et à prendre pour lutter contre l'arrêté du préfet du Var.

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Cleyet, qui donne lecture des lettres reçues de M. Grandey (pour l'Agence générale) et de M. Pieder (pour l'Universal), s'exusant de ne pouvoir assister à la réunion et déclarant se rallier sans réserves aux décisions prises.

La parole est donnée à Me Miot, avocat, secrétaire de Me Lespérou, avocat de l'Association des Exploitants du Var.

Après avoir écouté attentivement l'exposé de la situation au point de vue juridique, qui fut fait avec beaucoup de précision et de clarté par Me Miot, qui termine en adressant un chaleureux appel à tous les memhres de la corporation cinématographique, en face du danger qui la menace, les membres présents, après avoir chaudement félicité Me Miot, plus que jamais convaincus de la nécessité d'une action vigoureuse de toutes les forces cinématographiques en vue de faire cesser les mesures arbitraires prises par le préfet du Var, dans ce département ;

Décident, à l'unanimité : 1° Que M. le président de la Chambre syndicale des Loueurs de Films à Marseille envoie à M. le président de la Chambre syndicale de la Cinématographie française à Paris, une copie du présent procès-verbal, en lui demandant de bien vouloir en porter la discussion à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Chambre syndicale ;

2° Que MM. les représentants de maisons ayant leur siège à Paris, envoient de leur côté, à leurs maisons respectives, une copie également du présent procès-verbal, en en accompagnant l'envoi par une lettre.

« L'Association des Moyens et Petits Exploitants de Marseille » est dissoute. Cet organisme a fait fusion avec l' « Association des Directeurs de Cinémas de Marseille et des Bouches-du-Rhône », dont le siège social est transféré, 24, place Castillane, où devront être adressées, à l'avenir, toutes communications des intéressés.

L'Académie de Marseille, dans sa séance du 15 mars, a entendu et honoré du meilleur accueil une intéressante communication de M. Paul Barlatier sur « Le Cinématographe envisagé au double point de vue de l'éducation et de la morale ».

Lors du passage de la mission Citroën à Marseille, nos concitoyens eurent la primeur des films pris au cours de la double traversée du Sahara par les autos-chenilles de MM. Haardt et Audouin-Dubreuil et qui constituent un documentaire du plus vif intérêt.

Nous nous faisons un devoir de signaler, ici, la très originale publicité organisée depuis quelques semaines, dans le hall du « Majestic » pour les grands films projetés dans cet établissement. Une mention toute particulière est due à celle qui accompagna *La Roue* et qui représentait une locomotive Compound, grandeur naturelle, sortant d'un tunnel, feux allumés, roues et bielles en mouvement, cheminée fumante... Nos félicitations à M. Vincent, du « Modern », qui réalisa cette mise en scène impressionnante avec un réel bonheur.

Voilà de la réclame bien comprise et qui a une portée autrement grande sur le public que les affiches et les communiqués à la Presse. Sur ce point encore, Marseille n'a donc plus rien à envier à Paris — ni même à New-York !

GEORGES VIAL.

LE FILM D'ARNAC



— Je compte défendre les intérêts du cinéma...
— Par un long discours ?
— Non, une simple fable : *La Poule aux œufs d'or...*

L'Union Nationale

La Société Française de Photographie (fondée en 1854), ayant pour but l'encouragement et les progrès de la photographie. Reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret en date du 1er décembre 1892, dont le siège est 51, rue de Clichy, Paris (9e arr.), nous adresse un exemplaire de la circulaire qu'elle a fait parvenir aux Sociétés photographiques de France à propos de la Session de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France, qui va se tenir à Strasbourg, du 19 au 23 mai ainsi que son programme.

Nous nous faisons un devoir de publier ces documents pour faire connaître aux nombreux lecteurs de notre Revue l'organisation de cette Session et les engager à y prendre part.

Monsieur le Président et cher Collègue,

Nous avons eu l'honneur déjà d'appeler votre attention sur un projet de reconstitution visant l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France.

Cette Fédération, que la guerre a pratiquement dissoute, avait rendu de très réels services. Elle peut être beaucoup plus utile et féconde encore si, en la faisant renaître, on lui donne une organisation mieux adaptée aux besoins nouveaux; il importe, en particulier, d'assurer entre les Sociétés de plus fréquentes relations et une plus étroite collaboration, de manière que toutes puissent participer à l'activité forcément privilégiée des plus nombreuses et des mieux armées.

Il a semblé que cette reconstitution ne saurait être mieux étudiée que dans un Congrès où toutes nos Associations pourraient être représentées, et que ce Congrès serait bien placé à l'époque où, jusqu'en 1914, se tenaient les Sessions annuelles de l'Union Nationale, sessions dont la chaîne se trouverait ainsi renouée. Il nous a paru, d'autre part, qu'il appartenait à la Société Française de Photographie de provoquer la réunion, et que, pour le lieu de rendez-vous, — le premier donné depuis le retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine, — le choix de Strasbourg s'imposait à tous égards.

Le Photo-Club d'Alsace-Lorraine a fait à nos ouvertures le plus empressé et le plus fraternel accueil; par ses soins, un programme a été élaboré, sur lequel l'accord s'est fait très rapidement, et dont vous trouverez ci-dessous les grandes lignes.

Le Congrès projeté se reliera aux grandes manifestations par lesquelles doit être célébré, à Strasbourg, le Centenaire de Pasteur et qui commenceront aux derniers jours de mai.

Il s'ouvrira le samedi 19 mai au matin et se terminera le mercredi 23 par une grande excursion, d'un très vif intérêt.

Nos Collègues alsaciens ont fait toute diligence pour assurer aux Congressistes de très favorables conditions pour le séjour à Strasbourg et pour les excursions; d'après les renseignements déjà réunis, on peut, pour les frais du Congrès proprement dit (logements, nourriture et promenades, y compris l'excursion finale), tabler sur une dépense d'environ 300 francs par personne. Pour ce qui est du voyage, il n'est pas impossible que les facilités soient données pour les fêtes du Centenaire de Pasteur et que nous soyons admis à en bénéficier, mais rien n'est acquis à ce sujet : il est donc prudent de ne compter que sur les billets d'aller et retour ordinaires.

Nous serions très heureux, Monsieur le Président et cher Collègue, de voir votre Association représentée par vous-même et par un nombre aussi grand que possible de vos Collègues, à ce Congrès où se renoueront entre les Sociétés photographiques de France les liens que les événements ont sinon rompus, du moins fâcheusement relâchés : pour faciliter à nos Collègues de Strasbourg et à nous-même l'organisation matérielle, nous vous serons reconnaissants de nous faire connaître aussi rapidement que possible les adhésions que vous aurez pu recueillir; il devra être spécifié si elles comportent la participation :

1° A l'excursion de Sainte Odile;
2° Au banquet du 22 mai;
3° A l'excursion finale.

Il va sans dire que les dames sont également invitées, et nous espérons qu'elles viendront nombreuses.

Une exposition de photographie sera organisée à Strasbourg pour la durée du Congrès; il est très désirable que toutes les Sociétés françaises y participent, en y envoyant des pièces soigneusement choisies; nous souhaitons également que vos Collègues apportent aux séances de travail des communications intéressantes. Les instructions seront données ultérieurement, en ce qui concerne l'envoi des épreuves, mais dès maintenant, nous recevons les offres de concours, soit pour l'exposition, soit pour les soirées de projections, soit pour les séances de travail.

Une permanence, dès maintenant établie au siège de la Société française, s'efforcera de fournir toutes les indications complémentaires qui pourront être demandées. La correspondance peut être adressée :

A Paris, à M. Roger Aubry, 51, rue de Clichy, sous le timbre « Congrès de Strasbourg ».

A Strasbourg, à M. Elser, 8a, rue Sleidan.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président et cher Collègue, à nos sentiments bien amicalement dévoués et à notre sincère reconnaissance pour le précieux concours que vous ne manquerez pas de donner à notre entreprise.

PROGRAMME

Samedi 19 mai

Le matin à 8 heures : Arrivée des congressistes, réception à la gare par les délégués du Photo-Club. A 11 heures, réception à l'Hôtel de Ville.

L'après-midi : Visite de la Ville, visite à l'exposition de photographie, à 17 h. séance d'ouverture.

Dimanche 20 mai

L'après-midi : Promenades, conférences, par groupes (vieux Strasbourg, le port du Rhin).

Le soir : Soirée de projections (œuvres des membres du Photo-Club et vues d'Alsace).

Lundi 21 mai

Le matin : Séance de travail.

L'après-midi : Excursion facultative par autocars à Ste-Odile (Strasbourg, Obernai, St Jacques, Ste Odile, Le Klingenthal, Ottrott, Boersch, Bosheim, Strasbourg).

Prix probable de l'excursion : 26 francs.

Le soir : Soirée de projections et de cinématographie.

Mardi 22 mai

Le matin : Séance de travail.

L'après-midi : Visite de l'Horloge astronomique (démonstration par M. Ungerer, horloger, successeur de Schwilgué).

A 16 heures, séance de clôture.

Le soir à 20 h. 30, banquet.

Mercredi 23 mai

Excursion finale facultative en autocars.

Départ à 7 h. 30, place Kléber.

Itinéraire : Strasbourg, Entzheim, Bosbeim, Boersch, Obernai, Barr, Eichsheffen, Dambach, Scherwiller, Kintzheim, Bergheim, Ribeauvillé Hunawihr, Riquewihr, Berlenheim, Mittelwihr, Kaysersberg, Colmar, Selestat, Benfeld, Strasbourg.

Déjeuner à Kaysersberg. Retour à Strasbourg à 17 h. 30, *dislocation.*

Prix probable de l'excursion : 70 francs.

Le train express pour Paris part à 22 heures.

Hôtels

	Chambre depuis	Déjeuner depuis	Dîner depuis
Maison Rouge (place Kléber)......	12	13 »	15 »
Ville de Paris (rue de la Mésange).	12	11 »	12 »
National (place de la Gare)........	12	11 »	12 »
Christoph (place de la Gare).......	12	10 »	12 »
Terminus (place de la Gare).......	10	8 50	8 50
De France (rue de l'Eglise).........	10	8 »	9 »
Union (quai Kellermann)..........	10	7 50	10 »
Monopole (rue Kuhn)...............	8	5 »	6 »
De la Couronne (Faub. de Saverne)	8	7 50	8 50
Bristol (place de la Gare)..........	7	5 »	5 »
Royal (rue Kuss)....................	6	5 50	5 50
Hannong (rue du 22-Novembre)....	6	5 50	5 50

Restaurants

Sorg, rue du Faisan.
Crocodille, rue de l'Outre.
Kammerzell, place de la Cathédrale.
Goetz, Faubourg National.
Buerchiesel, Taverne Gruber.
Pinck, rue des Hallebardes.
Valentin, rue de la Haute-Montée.
Magmod, etc...

Cafés de la Paix, Haute Montée, Odéon, République, Univers, etc...

UN DOCUMENT VRA

Madame
SARAH B

A inscrire de suite dans votre Programm
avant que votre concurrent s'en empa

Droits exclusifs pour le Monde Entier des

CINÉMATOGRA

158 ter, R

PARIS

En location dans toutes nos succursales et agences de France, Belgique, Suisse.

L'Ile sans Amour

Pathé-Consortium parait, depuis quelques mois, affectionner les antiquités. Après *Le Jardin de la Volupté* antiquité italienne, *Le Veau d'or* antiquité américaine, *La Folie du doute*, vieux film de Leprince, et d'autres dont le titre nous échappe, nous avons assisté mercredi, à la vision d'une antiquité française, intitulée *l'Ile sans Amour*. Au temps lointain où ce film fut tourné, nous aurions pu y applaudir mais depuis, l'art de l'écran à évolué, la technique a marché à pas de géant, et *l'Ile sans Amour*, bon film autrefois, fait aujourd'hui bien triste figure, et nous donne l'illusion d'une quelconque réédition. C'est bien fâcheux, notamment pour l'habile réalisateur, M. Liabel, à qui la présentation de ce film, bon en son temps, ne fait pas, aujourd'hui, une publicité bien flatteuse. M. Liabel est d'ailleurs le premier à partager notre opinion, comme en fait foi la lettre que nous avons reçu de lui :

Ce Mardi 3 Avril 1923.

Mon cher Le Fraper,

J'apprends, par différents échos cinématographiques, qu'un film *L'Ile sans Amour* va être présenté le 4 Avril, voulez-vous me permettre, à simple titre d'indication, de vous faire savoir que ce film fût mis en scène par moi, il y a quatre ans, et qu'il sommeille dans les cartons de Pathé-Consortium depuis cette époque? Certes, l'horizon cinématographique n'en fût pas obscurci, mais il y a quatre ans, ce film se défendait peut-être, et me défendait par la même occasion, maintenant ? ? ? je pense qu'au contraire d'un succulent Bordeaux, mon Film ne s'est pas bonifié en vieillissant, la technique évolue chaque jour, moi-même je rêve de choses nouvelles, nous sommes à tout instant dépassés, dans cette évolution rapide, que deviennent les films qui, exécutés avec des moyens matériels médiocres, sont, de plus, vieux de 4 ans ? Plus encore pour soi que pour les autres, quelle attristante exhumation. Bah ! je suis un sage et je sais encore sourire, je ne suis pas le premier à qui semblable... mettons... désillusion... arrive, souhaitons très sincèrement que j'en sois le dernier.

A vous, mon cher Ami, très cordialement.

A. Liabel.

Les casiers de Pathé-Consortium seraient-ils donc vides ?.....

Saint-Denis.

Sarah Bernhardt !

Sarah Bernhardt est morte ! Avec Elle s'éteint
La flamme qui parmi tous les feux de la rampe,
Brillait comme un soleil à côté d'une lampe !
Et le public était par ses rayons atteint.

Le génie au théâtre a les dons de la trempe !
De tous les spectateurs que sa puissance étreint
Il rend l'esprit plus pur par tout ce qu'il dépeint,
Et c'est à qui tiendra de son drapeau, la hampe !

Tout en Elle inspirait tant de sublimité !
Qu'on subissait le joug de son autorité
Comme tout ce qui peut nous plaire et nous instruire.

Et quittant les vivants pour l'Eternel Empire !
S'il est vrai que les morts y survivent un peu,
Son âme enchantera les âmes par son jeu !

Henri Chapelle.

Jeudi 29 mars 1923.
Jour de ses funérailles !

Le sens du Cinéma

CINÉMAGÉNIE



Le Courrier Cinématographique, *dont je sais gré de la bonne confraternité, a publié en son numéro du 31 Mars, mon entrefilet* Cinémagénie.

Cinémagénie! (1) *Que pense-t-on de ce* néologisme que je veux troquer contre celui de « Photogénie » ?

Photogénie est un terme encore en vogue, né d'un esprit inconnu (à moins que ce ne soit de celui de « La fête espagnole », de « La semelle de ses souliers », de « Pomme se marie », de « La princesse qui ne sourit plus » (joué... à l'Opéra) — ce terme a fait le tour de la presse, le tour des studios, le tour du monde.

La belle affaire! un mot de plus...

Me singulariser *ne m'intéresse que relativement ; mon mot CINÉMAGÉNIE n'a pas besoin de faire le tour de tout ce qne l'on voudra — pour signifier*

Le Sens du Cinéma

Exemples photogéniques :
(Sens de la photographie.)

I. — Pina Menichelli, défiant la fatalité.

II. — Sessue Hayakawa fixant le vide...

III. — Georges Lannes faisant un effet de stature...

IV. — Georges Biscot composant une grimace horrible....

(Il faut restreindre.. ..

Exemples cinématiques :
(Sens de la Cinématographie) (1).

I. — Séverin-Mars pleurant, son chien à ses pieds...

II. — Mosjoukine méditant, souriant, courant, criant, écrivant, se tuant — vivant ses personnages...

III. — La femme de nulle part à l'horizon de la route désolée.

(Cela n'abonde pas!)

Je reviendrai sur le sujet (1), peut-être en librairie, sous le titre : *Le Sens du Cinéma.*

PIERRE RAMBAUD.

Nota Bene. — Le symbole du cinéma (théâtre muet) qui orne cet article est la marque de la « Société Cinématographique des Films Acta », que ses directeurs, M. Albert Mayer et M. Léopold Dusseau, m'autorisent courtoisement à reproduire ici.

---

(1) *En un avenir prochain, j'aurai le plaisir de faire paraître ici une première étude sur le sens du cinéma. Je vous entretiendrai de l'*Ironie, *considérée comme une expression cinémagénique — et aussi comme un abus, comme un expédient, comme :* un procédé d'incompréhension !..

J'étudierai aussi la conception du cinéma d'une technicienne très distinguée, l'artiste si fine de La Cigarette, *Madame Germaine Dulac. — J'écrirai la jeune carrière de Christiane Delval, l'enfant jolie de* Face à l'Océan, *du* Rêve *— devenue une jeune fille qui ne demande qu'à tourner des personnages de son âge — et la série continuera.*

Je demande aux artistes pour qui l'écran est un idéal, et non un lieu d'exhibition, de m'envoyer une pensée sur le cinéma et de faire parvenir un ou plusieurs clichés au C. C.

Il m'est très agréable de faire à des personnalités comme Napierkowska, Elmire Vautier, Ginette Maddie — Van Daële, Lagrenée, Leubas, Volnys — une publicité sincère, celle de leurs convictions — et de servir ainsi la cause, noble, productrice de beauté et de vérisme de la cinématographie.

PIERRE RAMBAUD.

SEUL AUBERT a pu offrir

La preuve a été fai





LA BÊTE TRAQUÉE

Film français MICHEL CARRÉ
réalisé par LE SOMPTIER
avec **FRANCE DHÉLIA** et **VAN DAËLE**

LES HOMMES NOUVEAUX

de CLAUDE FARRÈRE

et le gros succès :

ROGER LA HO

les meilleurs films de l'année

dans toutes les salles



ONTE

SERGE PANINE

de GEORGES OHNET

par DE MARSAN et MAUDRU

par BARONCELLI

avec **RITA JOLIVET** et **SIGNORET**

Une Innovation tout à fait américaine

Comment les longs voyages, autrefois si monotones, vont devenir un plaisir.

Par Pierre Reginaud, New-York.

N'est-il pas permit de tout attendre des américains dont l'esprit ingénieux et innovateur est devenu proverbial ?

Leur conception de voir les choses est si grande, que tout ce qui paraît colossal et merveilleux aux Européens n'est qu'un sujet de surprise bien minime aux yeux des Yankees, ce peuple si moderne qui, somme toute, tâche de faire de la vie ardue et précipitée qui est la leur, un semblant de paradis, en ce monde. La rapidité avec laquelle ils vivent fait que jamais ils ne négligeraient le plus petit moyen mis à leur disposition pour cette chose qui leur est chère à tous : le confort.

Dans nos vieux pays d'Europe, au contraire, l'on aime par dessus tout conserver les bonnes vieilles coutumes de nos aïeux, on s'y cramponne désespérement ; nous sommes moins matéralistes que nos amis les américains (ce dont je me flatte), mais aussi trop peu pour pouvoir lutter avec eux.

Dans ce domaine de l'innovation et du nouveau, ils nous surpassent et nous laissent loin derrière eux ; ceci étant très compréhensible, puisque étant un peuple neuf, ils ont forcément besoin de moyens nouveaux. Ils suivent leur siècle et souvent le devancent.

Ce dont je veux parler n'est certes pas de nature à nous ébahir et à nous pâmer d'admiration devant l'esprit inventif des américains, car enfin tout est possible en ce monde, et je m'étonne que ce moyen de distraction n'ait pas été conçu plus avant par ceux que l'on a surnommé, d'ailleurs à juste titre, « Les Rois du Bluff ».

M'y voici donc : Dernièrement, étant dans le train se rendant de Chicago à Saint-Louis, je fus d'abord très surpris quant on annonça que l'on allait donner une représentation cinématographique, dans le but de distraire les voyageurs qu'un long voyage aurait pu fatiguer. Etant moi-même de ce nombre, je ne me fis pas prier, et me rendis dans le wagon désigné. Je vous assure que je n'étais pas seul, et que déjà presque tous les sièges avaient été pris d'assaut. Enfin je pus tout de même me caser en une assez bonne place tout en attendant que le spectacle commence.

Ce ne fut pas long. Tout avait été aménagé à cet effet. C'était un wagon ordinaire dans lequel on avait adapté un petit écran, de façon à ce que chaque personne présente puisse voir nettement, même en étant très rapproché de la toile, laquelle était suspendue assez haut pour ne pas gêner la circulation des voyageurs traversant le wagon. Deux machines portatives de projection avaient été aussi installées à l'autre extrémité de la voiture, et c'était tout. Vous pouvez voir que c'est très simple et que c'est étonnant que l'on ait pas pensé plus tôt à distraire les voyageurs de cette façon. Mais c'est comme l'œuf de Christophe Colomb, il fallait y penser.

On fit l'obscurité dans le wagon et la projection commença. Tour à tour, on nous montra une désopilante comédie avec Baby Peggy, le petit prodige des « Century Comedies », puis vint *La Flamme de la Vie*, un drame splendide et plein de force dans lequel Priscilla Dean, la célèbre tragédienne de l'écran, tenait le rôle stellaire, enfin pour terminer le programme, les « Internationales News » nous transportent tour à tour en Suisse, à Constantinople, et enfin dans la vallée de la Rhur où se poursuit l'occupation française.

Après ces deux heures de spectacle vraiment réconfortant, tous les voyageurs présents furent

d'accord a reconnaître les bienfaits de cette innovation, car désormais il sera plus facile de supporter sans trop s'ennuyer les cinq jours de trajet qui séparent New-York de San-Francisco.

Ayant passé moi-même un instant délicieux, je tins à savoir qui le premier avait eu l'originale idée de la cinématographie en wagon. Je ne fus nullement surpris que cette précieuse initiative avait été prise de concert avec la « Universal Pictures Corporation », qui sait toujours si adroitement s'adapter aux circonstances.

Aussi remercions de tout cœur M. Carl Læmmle, le si capable président de l'« Universal Pictures Corporation », ainsi que la « Compagnie Chicago et Alton Railroad », pour le délicieux moment que nous avons passé ; tout en osant espérer que cet exemple sera suivi désormais par les autres compagnies de chemin de fer.

J'ai aussi réussi à me procurer une photographie prise durant la projection, laquelle je m'empresse de joindre à cet article afin que vous puissiez vous rendre compte plus facilement.



Photographie prise pendant une séance de projection dans le train de Chicago à Saint-Louis.

CE QUE DISENT LES AUTRES

Clarté :

Naissance pratique du Cinéma

Le Cinéma et l'Enseignement

Si le cinéma nous passionne en raison de ses possibilités prodigieuses d'expression au point de vue artistique, il ne nous retient pas moins pour le rôle qu'il est appelé à remplir dans l'enseignement.

Il n'est plus contesté, aujourd'hui, que le cinématographe puisse être déjà, grâce à des perfectionnements techniques récents, un précieux auxiliaire de l'enseignement à tous les degrés, que cet enseignement soit théorique ou pratique. C'est une vérité admise, mais à la suite de combien de discussions ! Quelle force, en effet, apporte la projection animée de toute démonstration ! Quel mouvement elle recrée pour le plus vif intérêt du spectateur enfant ou adulte ! Aussi, semble-t-il que jamais encore la question du cinéma éducateur ait provoqué plus de discours et d'écrits. Ce qui est logique, non seulement parce que beaucoup de gens ont un intérêt personnel à satisfaire en cette entreprise, mais surtout, il faut le dire, parce que la volonté de quelques « apôtres », l'initiative de certaines entreprises privées, ont encore ajouté à l'évidence de la nécessité et à la puissance des effets de la méthode.

En outre, les débuts de l'organisation et du fonctionnement du film d'enseignement dans quelques pays étrangers, et le succès de celui-ci, ont forcé l'attention des plus indifférents ou des réfractaires. Avec les progrès constants de l'appareillage, il devenait inévitable que le problème se posât nettement et demandât une solution rapide. Car les difficultés ne manquent pas dans un domaine jusqu'ici si peu exploré.

Après les sociétés et les groupements divers, la Ville de Paris, puis l'Etat ont prêté une oreille attentive aux promoteurs de la réforme. Un rapport a été établi à la suite de quoi le Conseil Municipal a voté une proposition tendant à l'organisation de séances cinématographiques pour les enfants des écoles publiques et à l'introduction de l'écran dans l'enseignement à tous les degrés. Mieux : depuis, la Ville de Paris a fait réaliser plusieurs films, comme le *Fer forgé*, pour l'enseignement professionnel, et installé des appareils de projection dans plusieurs écoles, notamment l'Ecole nouvelle pour l'enseignement des arts appliqués.

D'autre part MM. Colette et Adrien Bruneau, les apôtres de la première heure, ont fait à la Commision extra-parlementaire des rapports extrêmement substantiels qui nous renseignent. M. Colette a établi un programme complet d'enseignement primaire et de travail manuel, où il observe, notamment, que le cinématographe a pour vertus : « exciter la curiosité, éveiller, retenir et concentrer l'attention ; permettre de reculer à volonté les limites du champ d'observation ; résumer ou condenser des faits dont le développement ou la répétition exige un temps relativement long ; rendre possible l'étude collective des phénomènes d'ordre microscopique ». Pour l'utilisation, il remarque judicieusement qu'en principe, les leçons comportant l'étude des choses, des êtres ou des faits, ne doivent être accompagnés de projections animées que lorsque l'objet de l'étude ne peut être observé directement ; que la projection cinématographique ne se suffit pas à elle-même ; qu'elle fait partie d'une leçon et ne peut se substituer à elle. Précédant ou accompagnant la leçon, elle la complète.

M. Adrien Bruneau, inspecteur des Ecoles pro-

ATTENTION !

NE VOUS ENGAGEZ PAS

avant d'avoir vu

PATTE DE VELOURS

" Gentilhomme Cambrioleur "

Grand Sérial en 8 Épisodes

qui sera présenté par les

Etab^ts CH. BANCAREL

Concessionnaire de **"UNION-ÉCLAIR"** et de la Cie F^sc Artistique **"JUPITER"**

au Palais de la Mutualité

LE LUNDI 16 AVRIL

DE L'INTRIGUE.....
DE L'AMOUR.....

DU MYSTÈRE.....
et

une action dramatique poignante d'un bout à l'autre des..... 8 Épisodes.

....

Tout le monde viendra voir les aventures du petit **BOULE DE GOMME** le fidèle compagnon de **PATTE DE VELOURS**

AGENCES RÉGIONALES

MARSEILLE, 7, rue Suffren.
STRASBOURG, 31, rue du Vieux-Marché-aux-Vins.
BORDEAUX, 35, rue du Pont-de-la-Mousque.
TOULOUSE, 44, rue d'Alsace.
ALGER, 14, rue Mogador.

LILLE, 8, rue du Dragon.
LYON, 16, rue Stella.
NICE, 25, rue Pertinax.
TUNIS, 91, rue de Portugal.
CASABLANCA, boulevard de la Liberté.

fessionnelles de la Ville de Paris, insiste tout particulièrement sur les expériences déjà faites, soit par la Ligue de l'enseignement, soit par les docteurs Broca, Franck et J.-J. Faure, et sur cet autre rôle important du cinéma : l'éducation artistique du peuple. Nous verrons plus loin comment les efforts de M. Adrien Bruneau, contre l'opposition des gérontes et l'ironie des sceptiques, ont triomphé, notamment dans l'enseignement du dessin.

Voilà pour la théorie. Il reste que les méthodes sont violemment discutées, mais le principe semble avoir acquis des bases définitives. Et pour saisir les différents aspects de la question et envisager utilement la solution, il est nécessaire de mettre à profit les expériences réalisées en France et à l'étranger et de résumer rapidement les résultats pratiques déjà obtenus.

C'est en 1911 que, pour la première fois en France, M. Brucker, professeur d'histoire naturelle au lycée Hoche, à Versailles, illustra ses leçons de projections animées. En 1913, quelques lycées parisiens : Condorcet, Louis-le-Grand, Janson-de-Sailly, Voltaire, Fénelon, Jules-Ferry, imitèrent cet exemple. Quelques écoles d'enseignement technique et professionnel, comme celle de Vierzon, utilisèrent également le précieux appareil. Puis, l'Etat, dans l'intention sans doute de seconder de telles initiatives, décida la création, au Musée de l'enseignement, d'une « cinémathèque », qui ne comprend guère moins de 100.000 mètres de pellicule. Les écoles normales possèdent presque toutes un appareil de projection et on a dressé, récemment, un catalogue où il est possible de puiser. Mais on conçoit que tout ceci, par manque de direction générale et de méthode, soit extrêmement imparfait.

Le premier cinéma scolaire est né, en janvier 1921, à Paris, dans la petite école de la rue de Sambre-et Meuse, en plein quartier de Belleville, grâce à l'initiative de M. Morlé, qui parvint, au prix de mille difficultés, à faire installer aux frais de la Ville un appareil de projection offert par M. Dubois, délégué cantonal, et à obtenir des maisons Pathé et Gaumont le prêt de quelques films documentaires : *La circulation du sang*, *Le Vésuve*, *l'Extraction du fer* et une étude sur *Les rongeurs*.

Presque dans le même temps, le Foyer Civique (association administrée presque exclusivement par des membres de l'enseignement, laquelle avait déjà entrepris avec succès une tournée de 400 kilomètres dans les régions libérées pour donner des représentations à la fois amusantes et instructives aux enfants) organisa dans dix écoles de la Ville de Paris, des séances cinématographiques pour les écoliers et écolières de 10 à 13 ans. Le Foyer Civique présenta trois séries de films sur la *Forêt*, la *Rivière*, et la *Mer*. Pour montrer aux enfants le rapport qui associait les images et orienter leurs esprits vers une conclusion précise, le Foyer Civique s'assura la collaboration de quelques conférenciers dont le rôle consistait « moins à faire une leçon qu'à préparer et à renforcer par la parole le plaisir visuel...

Enfin, la Société Nationale des Conférences Populaires donnait, devant 1.500 enfants, à Paris, sa première représentation, laquelle comprenait, commentée par M. Collette, des films sur le *Microscope*, les *Cellules végétales*, le *Mont-Blanc*, la *Pêche aux harengs*, le *Verre*, les *Mœurs et Coutumes Japonaises*, les *Mariages Bretons*. Singulier mélange, mais qu'expliquait l'organisation ou plutôt l'absence d'organisation à ce moment : le répertoire des films pouvant servir à l'enseignement étant trop restreint et les films


Hembé Consortium
Mademoiselle
ANDRÉE BRABANT
dans
LA GARÇONNE
de Charles GALLO et M. C. BELLAIGUE
Mise en Scène
de
Louis PAGLIÉRI
Concessionnaire pour le Monde Entier
Parisienne Films
21, rue Saulnier, Paris (9e) - Téléph.: Bergère 42-19

non composés et réalisés en vue des méthodes pédagogiques, s'adaptant trés mal à celles-ci.

Depuis, plusieurs écoles professionnelles ont décidé l'installation de poste cinématographiques et quelques municipalités ont pris la même initiative : ainsi Marseille, Toulouse, Orléans.

Depuis encore, il y a eu un Congrès et une Exposition, à l'Ecole des Arts et Métiers, en 1922, consacrés au cinéma d'enseignement ; des films tournés exclusivement en vue de l'enseignement par l'Edition Française Cinématographique : le *Fer Forgé, la Sculpture sur bois, l'Agriculture, le Costume, Pasteur* (édition universitaire). Il y a eu également les expériences de M. Adrien Bruneau, dans le domaine particulier de l'enseignement du dessin. L'exposition des travaux des élèves de ce cours ayant posé nettement les conclusions, il convient de s'y attacher quelque peu.

C'est le renversement des méthodes actuellement pratiquées. M. Adrien Bruneau en revient aux principes de Lecoq de Boisbaudran, mais les applique au début et non à la fin des études. Moins soucieux de former des artistes que d'apprendre à l'enfant à observer, c'est-à-dire à regarder et à comprendre la vie, donc à l'aimer, il redonne à l'enseignement du dessin sa signification et son but vrais. Le cinéma, en effet par le mouvement, captive l'attention de l'élève, éveille son intérêt, soulève son émotion, l'habitue à saisir rapidement le geste, l'attitude, l'expression, l'oblige à acquérir une vision personnelle des êtres et des choses, des mille aspects quotidiens de la vie. Une preuve : les dessins exécutés de mémoire par des enfants de 6 à 8 ans, plusieurs jours après la projection d'un film sur la mer qu'aucun n'avait encore vue (rythme répété ou masse des vagues fixés sans formules apprises, dans la spontanéité de la sensation). Le cinéma donne l'idée du mouvement dans sa plénitude et ne le fige point dans un seul de ses aspects indépendamment de ceux qui précèdent et de ceux qui suivent. C'est un merveilleux excitant de la mémoire : les élèves de M. Adrien Bruneau, on le constate, travaillent effectivement beaucoup plus entre les cours qu'au cours même. Le cerveau reste sous le coup d'une excitation acquise qui oblige, malgrès soi, à des regroupements de formes et de mouvements, effet que ne procure aucunement l'enseignement traditionnel d'après le plâtre ou même le modèle dit « vivant ». D'autre part, par le fait même que l'écran limite, enferme le sujet dans un rectangle ou une forme géométrique précise, l'élève est poussé à rechercher l'effet et à se hausser jusqu'à la composition. Comme les personnages sont toujours vus dans leur cadre, dans l'atmosphère où ils vivent, les compositions qu'ils inspirent aux enfants n'ayant pas encore subi l'empreinte de l'école, ont une fraîcheur et une liberté originales.

On aurait tort, d'ailleurs, de croire que le cinéma n'oblige qu'a l'observation du mouvement et non des volumes. Si M. Bruneau a songé à établir des films rèvèlant le squelette humain et animal en action, effectuant les mouvements de l'ossature vivante et d'autres qui détaillent les déplacements musculaires — l'écorché en action — il a également préparé des films qui montrent un objet dans tous ses aspects, sous toutes ses faces, de manière à ce que l'œil en fasse nécessairement le tour et que, par suite, l'élève, contrairement à ce qui se produit quand on lui place le modéle sur une table, puisse le dessiner de mémoire dans tous ses aspects, sous toutes ses faces.

Ainsi s'affirme le rôle précieux d'auxiliaire du cinéma qui ne supplée pas aux autres enseignements, mais les complète. Il contrôle par exemple, et remarquablement, l'enseignement d'après nature, en permettant de vérifier, grâce au ralenti ou à la possibilité de répétition de l'image, la vérité d'un mouvement noté dans la vie et difficilement saisissable en raison de sa rapidité. Le petit nombre de leçons nécessaire chaque année dans un cours — une leçon par mois — prouve assez que l'instrument ne saurait remplacer le professeur.

Dans le domaine scientifique, les perfectionnements de l'Ultra-Cinéma offrent un champ d'observation et d'études incomparables.

J'examinerai, dans un prochain article, les résultats j'exposerai le double aspect présent : industriel et pratique des expériences tentées dans d'autres pays ainsi que cette question importante du cinéma dans l'enseignement.

LÉON MOUSSINAC.



Remerciements.

Mlle Maier, à Paris.

MM. Ricaud, Sourceau, directeur du *Cinéma Saint-Anne*, Meillat et Hanhart, directeur du *Nouveau Cinéma*, à Paris ; Lesbros, directeur du *Malakoff Palace*, à Malakoff (Seine) ; Lussiez, directeur du *Trianon Cinéma*, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Chailley, à Bourganeuf (Creuse).

MM. F. Vallach, à New-York ; Marc Ferrez et Filhos, à Rio-de-Janeiro (Brésil), sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

MM- Marzo, Weckering, Y. Barbaza, à Paris.

Mlle Van Troye, à Lille (Nord).

MM. Wambergue, directeur du *Cinéma Royal*, à Bruay (Pas-de-Calais) ; Léon Lambert, à Lille (Nord) ; Desmettre, directeur du *Cinéma de l'Etoile*, à Roubaix (Nord) ; Paul Forst, directeur du *Cinéma Triomphe*, à Valenciennes (Nord); De Venloo, à Lille (Nord) ; Albert Mialet, directeur du *Cinéma Moderne*, à Lavaur (Tarn) ; Jacques Mariani, directeur de l'*Agence l'Eclipse*, à Nantes (Loire-Inférieure) ; Marzo, directeur de l'*Eden Cinéma*, à Avesnes (Nord); J. Ribatto, directeur du *Cinéma du Casino*, à Saint-Claude (Jura); Henry, directeur du *Cinéma Palace Rennais*, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Eden-Cinéma, à Saïgon (Indochine-Fançaise), sont avisés que leur renouvellement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

A Propos du Docteur Mabuse.

Les journaux cinématographiques consacraient dernièrement une information à ce film que l'on nous dit étrange et captivant et que nous désespérions de voir jamais en France, *Le Docteur Mabuse*.

Nous avons maintenant la certitude de connaître bientôt ce mystérieux Docteur. En effet, la S. G. E, C., propriétaire du film, en a confié l'exploitation en France à M. Kaminsky, dont la jeune firme vient de se signaler brillamment avec le lancement particulièrement heureux du *Roman d'un Roi*.

D'ailleurs M. Kaminsky, dont les projets ne manquent pas d'envergure, ne s'en tiendra pas là.

Il s'est assuré l'exclusivité pour la France d'un film dont la réalisation a demandé près de cinq années de travail à son auteur M. S. Rymowicz et dont le seul titre a suscité chez nous le plus vif mouvement de curiosité : *La Tragédie Russe* où revivent quelques-unes des grandes figures du Tzarisme et apparaissent dans la vérité de leur vie, les dirigeants actuels de la Russie : Trotley, Lénine, Kerenski, Raspoutine, Nicolas II et la Tzarine. C'est, paraît-il, un document social de la plus grande importance.

En outre, il se propose de présenter très prochainement une œuvre de haute valeur humaine, production de la « Second National Pictures Corporation dont le titre provisoire est *Dieu ou Science*.

Enfin, les Films Kaminsky deviennent les agents exclusifs pour l'Europe, de la « Pacific film Co, dont ils sortiront incessamment deux séries de comédies.

Partout le public et la Presse réclament des comédies gaies. Celles de la Pacific sont gaies à souhait. La première série révélera un comique de premier ordre George Ovey, dont le succès outre-Atlantique se confirme en ce moment, de façon éclatante. Dans la seconde série, nous assisterons aux prouesses d'un couple particulièrement brillant : Vernont Dent et sa délicieuse partenaire Violet Joy.

Voilà un programme dont l'éclectisme et l'importance méritent qu'on revienne en détail sur l'effort que s'est imposé M. Kaminsky.

Ce que nous ne tarderons pas à faire.

Le Prix du Roman Gai.

On sait que deux romans inédits *Le Mari Quadrupède* et *La Fortune de Fortuné*, devaient rivaliser pour obtenir le prix de 10.000 francs, fondé par *Le Merle Blanc* L'éditeur avait fait imprimer ces deux ouvrages, afin que le volume couronné partit dès le lendemain aux étalages. Mais la grève des brocheuses a contrarié ce dessein. Aussi est-ce non plus le 7, mais le 21 avril que le prix sera décerné.

...Et *Le Merle Blanc* vous adresse d'avance l'expression de sa gratitude.

Association Amicale des Opérateurs de Projection.

Extrait du procès-verbal de la réunion mensuelle, tenue le 7 mars, à la Salle Majestic.

Notre Président, M. A. Bouche, et le Secrétaire général, M. L. Beynet, ont rappelé en quelques phrases, le but poursuivi par l'Association, en collaboration avec les Exploitants, les Loueurs, et les Constructeurs.

Les résultats de cette entente ne vont pas tarder à faire sentir leur plein effet, et le Bureau de l'Association estime que cette façon de comprendre les intérêts matériels et moraux de ses membres est la meilleure.

Ce point de vue est également celui des membres de l'Association, qui à l'unanimité votèrent l'ordre du jour suivant :

« L'Association des Opérateurs de Projection désirant rester purement corporative, décide de n'adhérer à aucune formation ou groupement, qui par un esprit de revendications, pourrait entraîner l'Association hors de la voie qu'elle s'est tracée. »

La Main passe.

On nous informe que par suite d'un accord passé avec les Administrateurs du Film Triomphe, M. Maurice Rouhier, qui avait jusqu'ici assumé la Direction Générale de cette marque et l'avait créée à la Société Anonyme « La Community », vient de donner sa démission à la date du 1er avril pour se consacrer entièrement à des opérations d'achat et de vente de films ainsi qu'à l'édition de films français.

M. Maurice Rouhier avait lancé sur le marché français le fameux film *Le Gosse (The Kid)*, avec lequel il a obtenu un très gros succès de location, grâce à des méthodes d'exploitation au pourcentage.

Il avait également créé dans l'exploitation cinématographique un mode d'exploitation jusqu'alors peu usité : exploitation par tournées, et ceci avec *L'Expédition Shackleton au Pôle Sud*.

Enfin en reprenant le *J'Accuse* d'Abel Gance, il avait réussi à prouver que la reprise d'un film extraordinaire, même après avoir été exploité d'une façon intensive, était une opération fructueuse.

La Rançon.

Il paraît que cette haute personnalité cinématographique, pour accepter de rentrer à nouveau dans cette Société qui l'élimina, il y a quelque temps de son Conseil, exige des garanties et des gages qui ne seraient pas, précisément, du goût des actuels dirigeants.

On dit qu'il exigerait la remise entre ses mains, ou aux mains de la Société-mère dont est sorti ce rejeton

M. M. MORHANGE, représentant général pour l'Europe, de la Societad General Cinematografica (Buenos-Ayres) et de la New-York Film Exchange (Buenos-Ayres), le grand Consortium Argentin est arrivé à Paris, où il a installé son bureau dans les locaux de la Vitagraph, 25, rue de l'Echiquier, à Paris.

aujourd'hui bien anémié, de la totalité ou tout au moins de la plupart de certaines actions privilégiées, dont la possession donne à leurs détenteurs, pour *une* action privilégiée, des droits analogues à ceux, *réunis*, de 400 actions ordinaires !

Ce serait, évidemment, la fin d'un scandale financier sans nom, (car il nous est permis d'espérer que le nouveau propriétaire de ces toutes puissantes actions en ferait bon usage) mais ce serait en même temps la condamnation à mort, et le signal du départ desdits actuels dirigeants, et dame... cela ne paraît pas leur sourire, à eux et surtout à la bande de vagues parasites qu'ils ont eu le grand tort de traîner à leur suite et de pourvoir de grasses sinécures... aux frais des actionnaires.

Toutefois, comme la situation actuelle ne paraît guère pouvoir se prolonger longtemps sans désastre, il est à prévoir qu'ils capituleront sous peu...



PETITES NOUVELLES

Nous apprenons que *Corsica*, le beau film interprété par Pauline Pô et mise en scène par M. René Carrère a été acheté par la Compagnie Française du Film.

L'OPÉRATEUR.

Le " Courrier " Financier

Le marché retrouve peu à peu sa stabilité. La liquidation de fin de mois s'est admirablement bien passée et a laissé entrevoir une position de place parfaitement saine. L'argent pour les reports a été facile à 4 3/8 0/0 au Parquet et 6 1/2 à 7 0/0 en Coulisse. Le marché cambiste est beaucoup plus calme, avec une orientation momentanée à la hausse : on avait escompté en Bourse, un peu trop vite, un arrangement avec les Allemands, au sujet de la Ruhr, arrangement qui reste encore bien problématique. D'autre part, les places étrangères sont fermes, surtout Londres, où les valeurs dirigeantes, comme le Rio-Tinto ou la De Beers, ne cessent de progresser.

En résumé, la situation se présente sous un jour très favorable. Il est donc à prévoir que ces meilleures dispositions déjà signalées, vont aller en s'accentuant durant les séances qui vont suivre.

Les Rentes françaises sont assez soutenues. Les banques ne vont pas tarder à repartir de l'avant, la publication des comptes de l'exercice 1922 a démontré l'état satisfaisant de nos grands instituts financiers.

Aux valeurs de cinéma, l'action Pathé Cinéma est toujours en vedette, sur l'assurance d'un dividende de 45 francs, plus une répartition exceptionnelle de 25 francs. Quant à Pathé Consortium, il n'en est pas de même.

L'action se traite au marché hors cote où elle est inscrite à 90 et demandée à 80. La part est inscrite au marché en banque à 130 50. Il ne serait rien réparti pour l'exercice 1922 au 31/12. Les bénéfices réalisés devant être, dit-on, intégralement consacrés à des amortissements nécessités par le prix de revient excessivement élevé de certains films qui n'ont donné aucun résultat.

RAYMOND BOULIÈRE.

LES VALEURS DE CINÉMA

	Cours du 27 Mars	Cours du 3 Avril
Pathé-Cinéma	842 »	879 »
Continsouza	111 »	108 »
Cinéma Exploitation	350 »	350 »
Cinéma Omnia	55 »	55 »
Cinémas Modernes, act	125 »	125 »
— — part	46 »	46 »
Cinémas Eclipse, act.	15 50	15 50
— — part	20 50	20 50
Etablissements Aubert, act	243 »	239 »
Pathé-Consortium-Cinéma, (action)		

Cette valeur n'est pas cotée en Bourse.

Convocations d'Assemblées Générales

MM. les actionnaires de la Société du cinéma « Lyon-Palace », sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 17 avril, à 11 h. 1/2 du matin, 31, avenue de Wagram, au foyer du cinéma Lutétia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires des comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1922;

2° Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes; quitus aux administrateurs;

3° Fixation du dividende;

4° Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

5° Nomination d'administrateurs ;

6° Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1923.

(P. A., 30 mars 1923).

MM. les actionnaires de la Société du cinéma « Le Select », sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 17 avril, à 10 h. 1/2 du matin, 31, avenue de Wagram, au foyer du cinéma Lutétia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1922;

2° Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes; quitus aux administrateurs;

3° Fixation du dividende;

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.

Appareillage Électrique

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.

Fauteuils et Strapontins

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.
Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Lampes pour Studios

Lampes Jupiter Th. Hemès, 8, rue de Bellefond, Paris-9e.

Location de Postes complets

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount. 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François 1er, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Poste Oxy-Acétylénique

Carburox, 66, rue Claude-Vellefaux, Paris.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Tickets à souches

Docks Artistiques, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition, Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Bourgoin (fondée en 1866), 6, bd St-Denis, Paris

Ventilateurs

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél.: Gobelins 57-86.

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs de prise de vues

Malizia Ugo, 19, rue Vauquelin, Paris (5e).

Régisseurs

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

DEMANDER LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE

4° Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;
5° Nomination d'administrateurs;
6° Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1923.

(P. A., 30 mars 1923).

Dissolution de Société

Suivant procès-verbal en date du 21 février, la Société Coopérative Cinématographique, siège, 76, boulevard Magenta, est dissoute.

(G. T., 29 mars).

Augmentation de Capital

Suivant acte notarié (Me Revel), en date du 27 février la Société générale d'attractions, 14, rue de la Douane, a décidé l'augmentation de son capital qui est porté à 2.700.000 francs. (P. A., 29 mars).

Suivant acte notarié (Me Lejeune), en date du 27 février, la Société G. M. Films (travaux industriels cinématographiques) dont le siège est 6, rue du Rocher, a décidé l'augmentation de son capital qui est porté à 1.100.000 francs.

(J. S. S., 20 mars).

Les Avant-Premières

Cinématographes Harry

Les Cinématographes Harry ont présenté la semaine dernière un lot d'excellents films, entre lesquels se détache en grande vedette *Hurle à la Mort*, dont le succès sera certainement très grand. Le célèbre chien policier « Strougheart » y tient un rôle de tout premier plan qui fait honneur autant à son intelligence qu'à la patience et à l'habileté de son manager :

Voici le thème de cette grande scène dramatique en six actes :

Dominée par les cimes neigeuses de la Sierra Névada, la « Vallée du Silence » était, autrefois, le refuge de nombreuses bandes de loups affamés, qui dévastaient la contrée.

Ces loups gris, appelés par les Américains « Gris de Buffalo », très communs dans les Etats-Unis, suivaient la piste des troupeaux de buffles et faisaient leur proie de ceux qui restaient en arrière.

Lorsque les buffles devinrent plus rares, les « Gris de Buffalo » s'attaquèrent aux bestiaux installés dans les immenses paturages disséminés dans la « Vallée du Silence ».

Poursuivis et décimés par les fermiers du pays, ces terribles carnassiers furent presque tous détruits.

Chargé d'une mission scientifique dans la Sierra Nevada, le naturaliste Charles Moran, excursionne dans la montagne en compagnie de son guide, Tom Kenney, le plus intrépide chasseur de loups de l'endroit.

Un soir, alors que tous deux se préparent à prendre un peu de repos, un hurlement sinistre vient troubler le calme impressionnant de la nuit. C'est celui d'une louve, une des rares survivantes de cette guerre d'extermination, entreprise par les gens du pays, qui fait retentir son cri douloureux de tristesse et de solitude.

A ce hurlement Kenney s'empare de sa carabine et s'apprête à tirer, mais le naturaliste lui saisit le bras et lui demande de n'en rien faire, car il a l'intention d'aller, plus tard, dans sa tanière pour prendre, vivant, un de ses petits afin de l'apprivoiser.

Pendant ce court plaidoyer en faveur de la louve, un « Gris de Buffalo », de ceux qui, autrefois, suivaient les troupeaux de buffles pour en faire leur proie, s'avance, à demi-téméraire, à demi-prudent, à l'appel qu'il a entendu.

L'ayant aperçu, la louve, de plus en plus ardente, s'approche du « Gris de Buffalo » et tous deux s'enfoncent dans la montagne, pendant que les clairs rayons de la lune transforment la vallée couverte de neige en une immense nappe argentée.

Quelques mois plus tard, Moran est parvenu à capturer le jeune louveteau qu'il convoitait et se dispose à l'apprivoiser pour en faire son compagnon, malgré Kenney qui ne s'y fie pas, car, à son avis, le loup conservera toujours son instinct carnassier.

Après plusieurs mois d'excursions dans la « Vallée du Silence » Moran est venu se reposer au ranch de « Bad-Lands ».

Son loup à qui il a donné le nom de « Francœur », est devenu, contrairement à bien des hommes, aussi sincère dans son amitié que dans sa haine. En peu de jours, le fils de l'ancien « Gris de Buffalo » est devenu l'ami de tous les cow-boys de la vallée.

Depuis quelque temps, une bande de « ravageurs de prairies » fait de mystérieuses incursions dans les pâturages du pays et le bétail disparaît comme par enchantement.

De passage au ranch, un mulâtre cruel et fourbe, du nom de Joë Brent, s'est attiré, par sa brutalité l'inimitié de « Francœur ». Ce louche personnage, complice des « ravageurs de prairies », a voué une haine mortelle au fidèle compagnon du naturaliste qui n'a pas su lui cacher son antipathie.

Les jours passent, Moran et « Francœur » qui étaient repartis en exploration, reviennent au ranch de « Bad-Lands » où le naturaliste fait adresser son courrier.

Dans une lettre, Moran est avisé que sa présence est indispensable à New-York, pour corriger les épreuves d'un de ses livres, avant le tirage.

Malgré l'attachement qu'il a pour son fidèle compagnon, Moran se voit obligé de le confier aux hommes du ranch pendant son absence.

Ne pouvant croire que son maître l'a abandonné, Francœur part à sa recherche dans les endroits qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, mais se voyant délaissé, son instinct sauvage reprend le dessus et il s'échappe de la ferme, pour reprendre sa vie errante, au moment où plusieurs cow-boys l'accusent, malgré la défense de ses amis, de ravager les troupeaux de la « Vallée du Silence ».

Des mois se passent. Ses affaires terminées, Moran revient au ranch et apprend que son brave Francœur s'est échappé après son départ.

De nombreux événements se déroulent pendant lesquels Francœur retrouve son maître et sauve la fille d'un professeur de l'Académie des Sciences, Betty Houston, qui se trouve être la fiancée de Moran. Le professeur Houston ayant été fait prisonnier par les « Ravageurs de Prairies » le shériff et ses hommes se mettent à leur poursuite. Le brave « Francœur » retrouve la piste des voleurs de bétail, mais la fiancée de Moran est de nouveau enlevée par Joë Brent que Francœur poursuit avec acharnement. Moran retrouve enfin sa fiancée au moment où Joë Brent se noie surveillé par Francœur qui hurle à la mort.

Et l'obturateur tombe sur le dix-huit centième mètre surprenant le spectateur en pleine émotion. Certes! C'est un beau film. Nous l'applaudissons avec enthousiasme.

*
* *

Outre ce film, les Cinématographes Harry nous ont présenté un « Educational » très bien réussi : *une promenade dans Québec* et une Christie Comédie « L'Extra » qui a fait rire aux larmes les assistants : Oyez plutôt.

On éprouve toujours un plaisir extrême à revoir son pays après une longue absence. De retour à New-York, après le retour des troupes américaines des territoires occupés, l'ancien tommy Fred Scaley, revoit avec joie sa ville natale, en compagnie de son vieux camarade de tranchée, Tom Bird.

Dans une des grandes artères de la merveilleuse cité américaine, Fred reconnaît une jeune fille qui autrefois faisait la distribution des vivres sur le front français.

Cette charmante jouvencelle n'est autre que Nelly Betson, ex-attachée bénévole aux armées, dont le patriotisme ardent continue à venir au secours des démobilisés, en leur trouvant un emploi dans la ville.

Voulant revoir celle qui jadis avait commencé à faire battre son cœur, Fred revêt son vieil uniforme et se présente au bureau des démobilisés, où Nelly sert en qualité de secrétaire. Dans sa précipitation, le pauvre Fred laisse sa voiture automobile devant un emplacement où il est interdit de stationner.

Au bureau, il contemple l'objet de ses rêves qui lui remet une carte lui indiquant un emploi.

Nelly a envoyé Fred dans la propre maison de son père, ancien colonel du tommy. Celui-ci, sans reconnaître son ancien subalterne, lui commande de remplacer, comme « extra », son maître d'hôtel qu'il vient de chasser.

Malheureusement, le père de Nelly est un ami de la famille de Fred, et celui-ci voit arriver ses parents invités à dîner chez l'ancien colonel.

Pour ne pas être reconnu de son père, Fred se colle une fausse moustache et sert le diner.

Après de nombreux incidents comiques, Fred est démasqué. Il avoue son amour pour Nelly et reçoit sa main en dédommagement de ses nombreuses tribulations.

En somme, comme d'habitude, excellent programme digne de la juste réputation des Cinématographes Harry.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Phocéa Location

8 rue de la Michodière.

Présentation du Lundi 9 Avril, à 2 heures (rez-de-chaussée)

LAUREA-PHOCÉA. — *La Falaise*, grande scène dramatique, imaginée et mise à l'écran par P. Barlatier, aff. illustrées, photos artistiques........ 1.748

PHOCÉA. — *Dix minutes au Music-Hall*, revue animée des attractions du monde entier. Magazine n° 39, affiches illustrées........ 210

Aubert-Palace, 24, boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du Mardi 10 Avril, à 10 heures 30

Trois films français :

Burgos, documentaire réalisé par Bourgoin fils........

Le double Piège, comédie réalisée par Roudès........

Mariage de Minuit, d'Armand du Plessy, avec Rita Jolivet, G. de Gravone, Jean Toulout, Nelly Muriel, André Dubosc........

Salons des Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, 3, rue Caulaincourt

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28 rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 10 Avril 1923, à 14 h. 30

Livrable le 13 Avril 1923

Gaumont-Actualités n° 15........ 200

Livrable le 1er Juin 1923

GAUMONT. — *Tanger*, plein air........ 95

UNION CINEMATOGRAPHIQUE ITALIENNE. — Contrôlé en France par Gaumont. — *Le Drame des Neiges*, comédie dramatique interprétée par Soava Gallone. 1 affiche 110/150, 1 jeu de photos 18/24........

CHESTER COMEDIE, EXCLUSIVITÉ GAUMONT. — *Coup double*, comédie burlesque 1 aff. 110/150........ 610

EXCLUSIVITÉ GAUMONT. — *Risquetout*, 6e épisode : *Au dessus du Gouffre*, 1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130. 1 jeu de photos........ 850

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 11 Avril, à 10 h.

FILMS GENINA, PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Aveu tardif*, drame en 5 actes, de MM. Auguste Génina et Lucio d'Ambre, réalisé par A. Genina. 3 affiches 120/160, une série de photos.................................Environ 1.820

Livrables le 22 juin 1923

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Charlot savant praticien*, scène comique, jouée par Charlie Chaplin. 1 aff. 120/160 (réédition)....................................Env. 260

Livrable le 22 Juin 1923

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue n° 21*, 1 aff. générale 120/160............................Environ 210

(Edidion du 25 Mai)

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, actualités mondiales, 1 affiche générale 120/160..................

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair-Location

12, Rue Gaillon.

Présentation du Mercredi 11 Avril à 3 h. 35 (rez-de-chaussée)

Éclair-Journal, actualités du monde entier...............

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Établissements Giraud

7, rue de Berry — Téléph. : Élysées 56-62

Présentation du Mercredi 11 Avril 1923, à 3 h. 45 (rez-de-ch.)

FILMS LEGRAND. — *Le Chevalier sans le sou*, comédie dramatique, interprétée par Victor Mac Laglen et Phyllis Shannand. 2 photos..................................... 1.750

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Maison L. Van Goitsenhoven

6, Rue Chauveau-Lagarde

Présentation du Mercredi 12 Mars, à 4 h. 50 (rez-de-Chaussée)

TRIANGLE CORPORATION. — *La Divette des Foiies-Bergère*, comédie sentimentale interprétée par la délicieuse vedette Olive Thomas. Affiches, photos............... 1.450

TRIANGLE KEYSTONE. — *Les chasseurs de formules*, comique supervisé par Mack-Sennett, avec Claire Anderson 500

Artistic-Cinéma, 61, rue de Douai

Films Erka

38 *bis*, avenue de la République — Tél. : Roquette 46-18 46-49 46-91

Présentation du Mercredi 11 Avril 1923, à 14 h. 30

ERKA. — Album documentaire Erka n° 35. — *La porcelaine d'Art*.................................Environ 170

ERKA. — *Ploum automobiliste*, comédie gaie avec Monty Banks, affiches, photos etc.......................Environ 770

GOLDWYN. — *L'Infirmière*, comédie dramatique avec Hélène Chadewick et Riéhard Dix.aff.ph.clichés..Env.

Salle Marivaux, 15 Boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 12 Avril, à 10 heures

PARAMOUNT. — *Un reportage sensationnel*, comédie d'aventures (Production Cosmopolitan) aff., photos.. .. ... 1.570

PARAMOUNT. — *Des Gosses* (de Haven Comédy)........... 600

PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine n° 85, Dans les Iles néerlandaises*, documentaire..................... 150

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière.

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 14 Avril 1923, à 10 heures

EDUCATIONAL. — *Une pêche miraculeuse*.... 240

CHRISTIE COMÉDIES SPÉCIALS. — *Le Jugement de Salomon*, comique, 1 aff. photos 545

REALART PICTURES. — *L'Indésirable*, délicieuse comédie sentimentale en 5 actes, interprétée par Miss Mary Miles, 5 aff. photos.................................. 1.610

UN DOCUMENT SENSATIONNEL : *Madame Sarah Bernhardt intime*.. 600

Si vous désirez recevoir régulièrement **"Le Courrier"** *souscrivez un abonnement*

Pour la France : 25 fr. — Pour l'Étranger : 50 fr.

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE OPÉRATEUR prise de vues, disposant appareil moderne et ayant pratiqué, désirerait engagement. Travaillerait à l'essai. R. JAYET, 38, rue de Rivoli, Paris. (14)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

OCCASION. A vendre : un injecteur de graisse pour auto; deux phares à acétylène (20 cent. de diamètre) avec générateur. S'adresser au *Courrier*. (9 à ...)

OCCASION : à vendre : Porte objectif long foyer avec objectif "Hermagis". Porte objectif ordinaire. Un objectif Hermagis 60 %. Un objectif Pathé 25 %. Un objectif Pathé 40 %. S'adresser au *Courrier*. (45 à ...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES neufs et occasion. Renseignements et tarif sur demande Fournitures générales pour salles de Bal et Cinémas. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e. (28 à ...)

OCCASION Fauteuils et Strapontins disponibles. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy, Paris-10e.

FILMS OCCASION tous genres et prix, demander listes HODEL Paul, 3, rue Bergère, Paris-9e. Gutenberg 49-11. (51 à ...)

A VENDRE D'OCCASION Un générateur Acétylène Ducelier et deux Phares auto. S'adresser au *Courrier*. (32 à ...)

PRISE DE VUES. Grand choix d'appareils et accessoires pour amateurs et professionnels. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e. (28 à ...)

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

OCCASION : à vendre Magnéto Bosch Z U. 4. Absolument neuve. S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

DÉCHETS DE FILMS ACHETÉS par L. SUTTO, 23, rue Pasquier, Paris. Tél. Louvre 43-12. (45 à ...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....

FLEURET & LADOUCE

.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable. (5 à...)

DOCKS ARTISTIQUES

69, Fg St-Martin, PARIS (10e). Tél. Nord 60-25.

ACHAT, VENTE, LOCATION de tous matériels de salles et de projections, fauteuils, postes complets, cabines, chalumeau. "**L'Acétylox**" et fournitures; "**L'Irradiant**", poste à incandescence, etc., etc. Tickets et cartes de sortie. (4 à...)

A VENDRE D'OCCASION un Compteur indicateur de vitesse « Stewart » pour auto. S'adresser au *Courrier.* (32 à...)

OCCASION : à vendre machine à écrire silencieuse "Noiseless", état de neuf, marche parfaite. S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

FAUTEUILS & STRAPONTINS

Système de Fermeture breveté S. G. D. G.

PÉGHAIRE

43, Rue de Reuilly *Paris (12e)*

Téléphone : DIDEROT 31-93 (9 à 18)

GROUPES ÉLECTROGÈNES, parfait état, disponibles. Magasin. **Aster, Ballot, Japy, Masson,** visibles en marche. Pierre POSTOLLEC, 66, rue de Bondy. (48 à...)

MANUFACTURE DE FAUTEUILS ET STRAPONTINS

MARZO, Maison Fondée en 1860

39, Rue des Terres-au-Curé, 9. Villa Nieuport. PARIS-13e

Chassis et pièces de rechange — Facilite toute transaction (2 à...)

ON DEMANDE A ACHETER D'OCCASION un meuble avec tiroirs métalliques pour classer les chassis-adresses des machives dites « Adressographe ». Faire offres au *Courrier.* (47 à...)

FAUTEUILS à BASCULE depuis **10** fr., chaises pliantes en fer, meilleur marché que partout, fabrication irréprochable. Garantie 10 ans. BANULS fils, place de la Mairie, Alais (Gard). (31 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS NEUFS et OCCASION à des prix imbattables

Fabrication soignée -:- Travail garanti

GASTON PIERRAT

33, Rue Lantiez, à PARIS — Téléph. : MARCADET 20-92

Chaises de loges, Rideaux, Décors, etc. — Facilités de paiement. — Livraison rapide,

(9 à...)

OCCASION A vendre un Carburateur à essence « Catteau ». S'adresser au *Courrier.* (32 à...)

OCCASION A VENDRE : Un Interrupteur a couteau uni-polaire 50 Ampères et un bi-polaire 50 Ampères. Un Ampèremètre 15 Amp. S'adresser au *Courrier.* (32 à...)

FAUTEUILS, Strapontins, Bancs, Chaises DÉCORS POUR SCÈNE

Fabrication et prix défiant toute concurrence

DELAPORTE, Constructeur

21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)

Tram. : Bobigny-les-Halles et Bobigny-Opéra Arrêt : au Monument du Pré-Saint-Gervais. (4 à...)

A VENDRE une paire de "*Carter Mallet*". S'adresser au *Courrier.* (45 à...)

1.500 fr. Ciné Gaumont parfait état de marche lampe arc 40 amp. moteur, réhostats, table pliant. chêne Eclair oxy-acétyl. oxy-Ether; mano-détend. 2.000 m. films Gaum. Pathé, etc... DROUGARD, 6, r. Ernest-Renan, Issy-les-Moul. (Seine). (14)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

ON RECHERCHE une salle de spectacle cinématographique, location, soit Paris soit banlieue. Ecrire offres au *Courrier* qui transmettra. (12 à...)

Exploitant recherche cinéma moderne prouvant 80.000 fr. bénéfices nets. Ecrire au journal lettres V. V. (12-13-14-15)

POUR CÉDER CINÉMA S'adresser DOUCET, 20, rue Maillotte, Lille. (13 à 13)

TRÈS grandes facilités de paiement pour acquisition exploitation cinématographique — bon rapport — seule dans sous-préfecture. Renseignements contre timbre au *Courrier.* (14 à...)

DIVERS

ÉCOLE professionnelle des opérateurs cinématographistes de France. Cours de projection et de prise de vues. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e.

Pour ACHETER ou VENDRE CINÉMA LYON, Banlieue, Province *Adressez vous à :* **M. BERTHOT** 31, quai des Brotteaux, Lyon

(5 à 30)

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (2 à 21)

TICKETS d'entrée numérotés ; notre spécialité ; meilleur marché de tout Paris ; livraison immédiate ; passe-partout. **Imprimerie Girault et Buffault,** 84, Bd Jourdan, Paris-14. Tél. : Gob. 38-47. (13-14-15-16)

Pendant toute la durée de la crise, « Le Courrier » offrira à tout acheteur du numéro de la semaine, à ses guichets, le bénéfice d'une petite annonce de deux lignes dans la rubrique : « DEMANDES D'EMPLOIS ».

MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT

FAUTEUILS, CHAISES, STRAPONTINS, Décors de Scène

Installation complète de Salle de Spectacle

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine) Téléph. : *Auteuil 06-36*

Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt.

Demander notre Catalogue Général, envoyé franco sur demande.

(48 à...)

Il n'est pas envoyé de numéros justificatifs pour les petites annonces.

PETITES ANNONCES

du Courrier Cinématographique

Pour se procurer des Capitaux

Pour vendre ou acheter un Cinéma

Pour vendre ou acheter du Matériel neuf ou d'occasion

Pour engager du Personnel

Pour trouver un emploi

Il est indispensable d'employer les PETITES ANNONCES du *Courrier Cinématographique* à **1 FRANC** la ligne de 35 lettres ou signes.

Remplissez le Bulletin ci-dessous, et adressez-le, accompagné du montant de l'annonce, au

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE, 28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

(SERVICE DES PETITES ANNONCES)

ORDRE D'INSERTION

Veuillez publier dans le Courrier *l'annonce ci-dessous :*

....

....

....

....

....

....

....

soit.................. *lignes à un franc que je vous remets ci-inclus en un mandat-poste.*

SUCCÈS CERTAIN

Le Gérant : Charles Le Fraper.

Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud 28-07